

ACTUALITÉS

○ **CNOSF - DISPOSITIFS DE SOUTIEN DANS LES TERRITOIRES**

En lien avec la crise actuelle, le **CNOSF a recensé l'ensemble des dispositifs de soutien aux associations sportives dans les territoires** au sein d'un guide. [Consultez le guide](#)



○ **DISPOSITIFS D'AIDES FACE À LA CRISE**



L'année 2020 est une année charnière et **cette crise sanitaire sera difficile à surmonter** sur le plan associatif.

Afin de vous aider au mieux et de vous accompagner dans votre reprise, la Direction Départementale Cohésion Sociale a effectué **un recensement des différents dispositifs "actions" en lien avec vos activités**. Ces actions pourront être financées **via une demande de subvention (tout ou en partie)** et permettront **de relancer votre activité et ainsi développer votre visibilité auprès de vos adhérents** ou futur(e)s adhérent(e)s. [Consultez les dispositifs](#)

○ **NOUVELLES MESURES POUR LE SPORT**



Dans la continuité des décisions prises par le Gouvernement pour faire face à la dégradation de la situation sanitaire, **des mesures spécifiques au champ sportif ont été annoncées**. La ministre déléguée en charge des Sports, Roxana MARACINEANU, **s'est entretenue ce matin avec l'ensemble des têtes de réseaux du monde sportif** (mouvement sportif, collectivités, monde économique, établissements) pour en faire la présentation. [Consultez les nouvelles mesures](#)

La Direction Départementale Cohésion Sociale de la Côte-d'Or a **publié une note concernant les mesures à respecter sur notre département**. [Retrouvez la note](#)

○ **#1JEUNE1SOLUTION**



Faciliter l'entrée dans la vie professionnelle des jeunes particulièrement touchés par les conséquences de la crise sanitaire, **orienter et former 200 000 d'entre eux vers les secteurs et les métiers d'avenir**, accompagner ceux qui sont éloignés de l'emploi en construisant **300 000 parcours d'insertion sur mesure** : **le plan « 1 jeune, 1 solution »** va accompagner les 16-25 ans pour les aider à construire leur avenir. [Plus d'informations](#)

Pour vous accompagner le Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion vous propose [un simulateur du coût d'un jeune en alternance](#)

○ GUIDE DE RENTRÉE SPORTIVE



MINISTÈRE
CHARGÉ DES SPORTS

Liberté
Égalité
Fraternité

En cette période de rentrée qui se doit d'être aussi sportive, **le ministère chargé des Sports** a souhaité **éditer un guide de la rentrée sportive pour l'ensemble des acteurs du sport**. Que vous soyez pratiquants, **organisateur**s d'événements, **dirigeant**s d'établissements, ces documents seront pour vous des supports pratiques et surtout **indispensables pour reprendre vos activités**, vos métiers, le plus normalement possible, **en vous adaptant** comme vous l'avez fait depuis le début de **cette crise sanitaire**. [Consultez le guide de rentrée sportive](#)

○ EXONERATION URSSAF

Pour savoir **si vous êtes éligibles aux mesures exceptionnelles liées à la crise Covid-19** et comment les appliquer, l'URSSAF **vous propose des infographies simplifiées** :



- [Employeur](#)
- [Travailleur indépendant](#)

Le replay du webinar dédié aux nouvelles mesures de soutien aux entreprises, organisé le 18 septembre 2020 est également disponible sur [la chaîne YouTube l'actu des URSSAF](#)

A retrouver en complément une [FAQ](#) ainsi qu'un [tableau récapitulatif des différents dispositifs](#)

○ LANCEMENT DE LA CAMPAGNE COUPONS SPORT



Le **Comité Départemental Olympique et Sportif de Côte-d'Or** reconduit pour l'année scolaire 2020/2021, **le dispositif « Coupon Sport »**. Ce dispositif est subventionné par l'**Agence Nationale du Sport (ANS)**.

Il consiste en une aide financière accordée aux familles **pour financer la pratique sportive** chez les enfants **nés entre 2006 et 2009** sous forme de coupons sport ANCV.

En raison des mesures sanitaires, merci **de privilégier les demandes par courrier**, si cela n'est pas possible nous vous demandons de **vous munir d'un masque et de respecter les gestes barrières** lors de votre venue. Envoyez votre demande au CDOS 21, 19 rue pierre de Coubertin, 21000 DIJON. [Plus d'informations](#)

○ CHOISIS TON SPORT



La **Ville de Dijon** souhaite renforcer **son accompagnement et l'accessibilité de la pratique sportive des jeunes** en proposant des réductions immédiates sur le **coût total de la cotisation**. [En savoir plus](#)

○ LANCEMENT PROJET "ADDICTIONS EN MILIEU SPORTIF EN COTE-D'OR" – IREPS



Dans le cadre de la **prévention des conduites addictives des jeunes**, l'**Agence Régionale de Santé de Bourgogne-Franche-Comté (ARS BFC)** finance en 2020/2021 un nouveau projet **« Addictions en milieu sportif à destination des jeunes »**.

Il a pour objectif de **promouvoir un environnement favorable à la santé** auprès des **jeunes de 12 à 20 ans licenciés** dans les clubs sportifs. Il vise notamment à prévenir les **différentes consommations (tabac, alcool, cannabis)**. [Plus d'informations](#)

○ MON CLUB PRÈS DE CHEZ MOI

En lien avec le dispositif de la Carte Passerelle, **le CNOSF et @BeSport** ont lancé la plateforme **#MonClubPrèsDeChezMoi**, premier **outil de recherche des clubs sportifs en France**. Trouvez en un clic votre futur club parmi les **145 000 clubs déjà référencés** ! [monclubpresdechezmoi.com](#)

Consultez la vidéo : [Active ton club sur Mon Club Près de Chez Moi !](#)



RÉGLEMENTATION

○ LICENCES ET COTISATIONS



GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

Vous bénéficiez **d'une réduction d'impôt sur le revenu** quand vous faites un don ou si vous versez une cotisation **à la plupart des associations ou organismes d'intérêt général**. Cette réduction dépend notamment de **la somme versée**.

Votre don doit être fait à un organisme :

- **À but non lucratif**
- Avec **un objet social et une gestion désintéressée**
- Qui ne fonctionne pas au profit **d'un cercle restreint de personnes**.

Pour bénéficier de la réduction d'impôt, vous ne devez **pas obtenir de contrepartie à ce don**. Cela signifie que vous ne devez pas obtenir d'avantages en échange de votre versement. **L'accès aux entraînement, séances, matchs,...** ainsi que tous les services que proposent une association à ses adhérents **constituent un avantage**. La cotisation à votre association ne permet donc pas de déduire **cette somme sur votre déclaration d'impôts**. [Plus d'informations](#)

○ LA RESPONSABILITÉ DES DIRIGEANTS ASSOCIATIFS

La rentrée associative a obligé **les associations à prévoir les protocoles sanitaires à suivre** pour tous les publics **qui participeront aux activités**. Le **Réseau National des Maisons des Associations** a organisé un webinaire **sur la responsabilité des dirigeants associatifs** le **jeudi 24 septembre 2020**, de 10h à 11h30. Retrouvez [le replay](#) ainsi que la [Foire aux Questions](#) issues du webinaire



○ AIDES JURIDICTIONNELLES

L'aide juridictionnelle est **une aide financière apportée par l'Etat pour payer les frais de justice** (avocat, huissier, expert...) dans le cadre **d'une procédure juridique**.

ASSOCIATIONS
mode d'emploi

Une association peut tout-à-fait en bénéficier. [Découvrez comment elle doit procéder ?](#)

FORMATIONS

○ FORMATION CASICO

Au regard du contexte sanitaire, CASICO est proposé **depuis le 15 mai 2020** sous formes de :

- **Tutoriels** - intégrant **les supports pédagogiques**, l'assistance CASICO, le logiciel en format monoposte à vie, **l'adhésion gratuite à CASICO On Line dans les 3 mois suivants l'envoi des tutoriels**.



- **Visio-Formations** - intégrant les supports pédagogiques, l'assistance CASICO, le logiciel en format monoposte à vie, **l'adhésion gratuite à CASICO On Line pendant 1 an & une formation en visio-conférence à distance**.

[Consultez les modalités](#)

○ **FORMATION SECOURISME**

En partenariat avec l'ADPC 21, le CDOS 21 propose aux licenciés sportifs du département des stages pour l'obtention du diplôme Prévention et Secours Civique de niveau 1 (PSC1).



PROTECTION CIVILE
AIDER · SECOURIR · FORMER



En partenariat avec l'UFOLEP 21, il vous est possible désormais de réserver des stages à la carte.

[Consultez les modalités et les dates des prochaines sessions](#)

○ **DISPOSITIF LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT – PAROLES D'EXPERTS**



Des ateliers de sensibilisation et d'information animés par des professionnels pour celles et ceux qui souhaitent **entreprendre et rencontrer d'autres entrepreneurs** ! Ces ateliers sont **gratuits et ne constituent pas une formation**. [Plus d'informations et inscriptions](#)



Pour tous renseignements complémentaires, Contactez Mario JOBARD,
crib.cotedor@franceolympique.com ou 09.63.06.66.36
Centre de Ressources et d'Information pour les Bénévoles
CDOS de Côte-d'Or, CREPS Bourgogne-Dijon,
19 rue Pierre de Coubertin, 21000 DIJON - <https://cdos21.org/>



Conformément à la loi, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'oubli des informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à crib.cotedor@franceolympique.com



[Se désabonner](#) - [Modifier votre souscription](#)